

Groupe de travail « Achats »

Relevé de conclusions de la séance du 7 février 2017

Présentes : Cristina Morosan, Géraldine Vrolant, Valérie Teisseyre, Camille Collignon-Kremer, Valérie Girard, Marie-Christine Kerhuel

Excusée : Chloé Gauchez

Rédacteur : Arthur Georges

Ordre du jour : Présentation des nouveaux documents de travail et commencement de la phase organisationnelle.

Réflexions introductives

De manière générale, le groupe n'est pas réticent à l'idée que plusieurs de leurs activités soient rattachées au niveau universitaire, mais cela doit aller de pair avec des facultés qui conserveraient des pouvoirs décisionnels importants, notamment pour répondre au mieux à leurs spécificités. Les équipes pourraient être de même envergure dans chaque faculté.

Pour l'UPMC, il paraît très important de maintenir la déconcentration des achats recherche. Depuis plusieurs années, la direction des achats s'appuie sur des collègues gestionnaires des laboratoires qui sont au plus près des chercheurs, ainsi qu'à l'articulation entre les établissements financeurs, les unités étant systématiquement des unités mixtes de recherche (UMR). L'équipe administrative des laboratoires est dépositaire de la confiance des scientifiques. Sur ce sujet le modèle d'organisation ne pourra donc pas être centralisé.

Le groupe souhaite pouvoir développer en profondeur deux scénarios organisationnels distincts. Si ces scénarios peuvent à première vue paraître rigides, ils s'envisagent forcément de manière souple, afin notamment d'intégrer les spécificités inhérentes à chaque faculté.

Sur l'hypothèse d'une concentration très forte, nombre des activités resteront au niveau universitaire : outre la programmation et le pilotage des achats, ce serait la veille économique et juridique ayant trait aux achats, les marchés transversaux qui entraînent une réelle économie due à la mutualisation dans tout l'établissement ou encore les grands projets qui impliquent des dépenses au-dessus des seuils communautaires. Dans ce modèle, l'université garderait la possibilité d'un management effectif, celle d'établir une réelle vision stratégique et de suivre précisément les grands projets. Les facultés demeurerait fortes puisque toutes les autres dépenses leur seraient confiées, avec une structure achat dédiée par faculté. La faculté de Lettres pourrait également conserver une spécificité patrimoine immobilier. Cela impliquerait un accompagnement des responsables administratifs placés auprès des doyens, pour les facultés qui ne disposent pas d'équipes constituées.

Ce modèle maintenant une direction principale concentrée a l'avantage de renforcer la cohésion entre les équipes chargées des différents types d'achat et leur adhésion au projet. Il permettrait de plus de réaliser des économies financières.

Un autre scénario a été pensé, avec la création d'une instance transversale, interfacultaire dont le fonctionnement serait à inventer. Il convient également d'envisager la mutualisation des achats transversaux à toutes les facultés (organisation de colloques, gestion des marchés du gaz, du papier). Cette mutualisation pourrait être envisagée à un niveau interfacultaire.

A Paris-Sorbonne, la mise en place d'un bureau économique au niveau de la direction des achats paraît évidente.

Ce modèle plus déconcentré est envisageable mais il est crucial de définir avec précision les montants de délégation de signature envisagés et les périmètres métiers. De ces montants dépendra le pouvoir décisionnel des facultés.

L'avantage de la solution partiellement déconcentrée est qu'elle offre une multitude d'options et d'ajustements qui peuvent coller au plus près de la réalité de terrain.

Points d'attention

Les représentants de l'UPMC ont transmis le souhait des personnels de maintenir la déconcentration de l'achat recherche. L'évolution constante et rapide de la recherche nécessite une collaboration de terrain avec les laboratoires. La proximité entre les équipes de chercheurs et les équipes administratives est prépondérante, d'autant que ces dernières assurent la gestion pour le compte des divers établissements partenaires au sein de l'UMR.

Prochaine réunion : mardi 14 février